

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris  
Ile-de-France

IDF-2020-01-28-002

Délégation article 28 20202801

## DÉCISION

**Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,**

- vu l'article 4 de l'annexe 5 à l'article 28 du statut du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie,

**Décide :**

Sur proposition du directeur général,

**Article 1<sup>er</sup> :**

- d'habiliter, Françoise GUERIN, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, à me représenter, pour les entretiens prévus à l'article 4 de l'annexe 5 à l'article 28 du statut du personnel administratif des chambres de commerce et d'industrie. L'intéressée pourra être accompagnée d'un collaborateur de la CCI Paris Île-de-France.
- Habilitation est donnée, dans les mêmes conditions, à Jean-François ROMANET-PERROUX, directeur, adjoint à la DGA en charge des ressources humaines et Renan FRIEDERICH, responsable du service des affaires juridiques et instances paritaires au sein de cette même direction générale adjointe.

**Article 2 :** Habilitation est donnée, dans les mêmes conditions, aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions :

DGA RH, DGA Finances, DGA ERF, DIRCOM, Direction générale, IG, DGA AG, DAJ, DA, DSG, DPI, DPSI	Fabienne EPPSTEIN
ITESCIA / GESCIA / IFA Chauvin / SUP de Vente / ESSYM	Christine LAMBRECHTS
L'EA Jouy, L'EA Gennevilliers, CFI	Sandrine JOUANIQUE-LECOURT
DFCTA / La Fabrique / ISIPCA / DRI ERF / DAC / CFA des Sciences	Anne BEAUFRERE
ESIEE	Alexandra LAUNAY Nathalie REVAH
FERRANDI PARIS	Jacques-Olivier FARMOUZA
GOBELINS	Sylvie GAUTIER

NOVANCIA	Brigitte BERENGER
DGA SIRE, DGA CCI International	Cécile MANGÉ
CCI Versailles-Yvelines	
CCI Hauts-de-Seine	
CCI Val-de-Marne	
CCI Paris	
CCI Seine-Saint-Denis	
CCI Val-d'Oise	

Fait à Paris, le 28 janvier 2020

**Signé**

Didier KLING